

« Beaucoup de musulmans craignent l'amalgame »

MOHAMED ABDALLAH, imam de la mosquée de Cherbourg, évoque sa crainte des amalgames. Et évoque quelques pistes pour lutter contre l'Islam radical.

Craignez-vous qu'une partie de la population française fasse l'amalgame après les attentats de la semaine passée ?

Beaucoup de musulmans craignent l'amalgame aujourd'hui. D'autant plus que certaines villes en France ont déjà été touchées par ce phénomène islamophobe. Je peux, à titre d'exemple, citer Poitiers, où une mosquée a été attaquée, ainsi que Le Mans. Dans d'autres villes, des familles musulmanes ont, hélas, été visées par des coups de feu (dans la Vaucluse).

Plus de 50 actes antimusulmans ont été comptabilisés depuis la semaine dernière. Y a-t-il des raisons aujourd'hui d'être inquiet lorsqu'on est musulman à Cherbourg ?

A Cherbourg, les musulmans sont discrets, bien assimilés et il y a une très bonne entente avec l'ensemble de la population. Au marché, tout le monde échange avec tout le monde. L'apaisement et la compréhension sont palpables. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir de telles agressions.

Avez-vous rencontré ces derniers mois des familles inquiètes de constater une dérive chez leurs jeunes ?

Non, aucune famille n'est venue me voir pour cela. Si cela devait arriver, je ferais tout pour convaincre le jeune du contraire. Et j'informerais immédiatement l'instance de la mosquée.

« Neutraliser le discours excessif »

Comment lutter contre l'islam radical qui fait tant de mal aux vrais musulmans ?

A travers son prêche, l'imam doit cultiver chez les jeunes l'esprit de la tolérance, d'ouverture et d'acceptation de l'autre. Le prêche hebdomadaire du vendredi, auquel assistent plusieurs centaines de fidèles, est un moment crucial. Il ne faut pas



L'imam Mohamed Abdallah insiste sur l'importance des prêches et des sermons. © islamdelamanche.unblog.fr

improviser le sermon. Beaucoup d'imams en France, faute de formations sérieuses, prononcent des discours excessifs. Ils trouvent, malheureusement, des oreilles jeunes très attentives. Dans ces conditions, la minorité fragile va forcément dévier.

Comment éviter que ces discours dangereux se répandent ?

Pour éviter ce genre de discours, je propose aux pouvoirs publics un recueil de prêches déjà écrit, qu'il faudra distribuer aux associations qui gèrent les lieux de culte. Les associations peuvent y choisir le discours hebdomadaire qui leur convient. Il s'agit d'un recueil de 52 prêches, comme le nombre de vendredis à l'année, que j'ai écrit il y a un certain temps et qui comporte des sujets évoquant la tolérance et la paix, la citoyenneté et la religion...

J'ai moi-même « expérimenté ce projet » au niveau de Cherbourg. Et cela marche très bien. J'ai eu de bons échos de la part des fidèles. En définitive, la mission de l'imam doit être de neutraliser le discours excessif par un contre-discours plus apaisant, pédagogique et moderniste qui explique la vraie réalité de la religion.

« La liberté d'expression est à double vitesse »

Quel serait le rôle de la mosquée ?

La mosquée, c'est le deuxième volet. La mosquée doit s'impliquer fortement dans l'apaisement des esprits. Il faut promouvoir, à travers

les cours religieux du week-end et les conférences périodiques, l'émergence d'une génération de jeunes, responsable et consciente de son rôle positif et constructif dans la société.

Faut-il créer un statut officiel des imams, comme semblent le penser certains dignitaires musulmans ? Car aujourd'hui, certains sont bénévoles, d'autres salariés...

Il est plus que jamais nécessaire de créer le dit statut. C'est le cas dans certains pays européens. En Belgique, les imams sont payés par l'état fédéral. En France, créer ce statut va contribuer à limiter le nombre croissant d'imams autoproclamés. Ainsi, cela va aider à maîtriser les discours excessifs qui se répandent de plus en plus dans certaines grandes villes.

Quel regard portez-vous sur la couverture de Charlie Hebdo cette semaine ? Le prophète y est caricaturé montrant un panneau Je suis Charlie.

Mon constat est que la liberté d'expression en France est décidément à double vitesse. Quand il s'agit de « faibles », on s'en moque, on les caricature. Et quand il s'agit du plus fort, on ferme sa bouche, sinon on se fait « virer » de la boîte. Je pense notamment à l'affaire Martin Sinet, journaliste de Charlie qui a été poursuivi en justice, puis licencié, pour avoir écrit que l'un des fils de l'ex-président déclarait vouloir se convertir au judaïsme avant d'épouser sa fiancée, juive, et héritière des fondateurs d'une grande entreprise nationale.

Propos recueillis par Julien MUNOZ